

Echange entre le Réseau AMAP IdF et la Préfecture de l'Essonne 19/03/2020



Réponse de la Préfecture de l'Essonne au mail envoyé par le Réseau AMAP IdF (mail en fin de document)

----- Message transféré -----

Sujet :Re: Fwd: Re: Livraison de produits alimentaires

Date :Wed, 18 Mar 2020 18:18:25 +0100

De :Pref COVID 91

Pour :Lucie Humbaire <lucie@amap-idf.org>

Copie à :Linda DJEARAMIN-CADIRVELOU, NIHOUARN Roland PREF91, THUEUX

Madame,

Bonjour,

Dans le cadre des mesures qui sont actuellement en vigueur, vos équipes peuvent continuer à se déplacer, pour les missions strictement nécessaires avec les documents suivants:

- **l'attestation individuelle, à [télécharger en cliquant ici](#) ou à reproduire sur papier libre ;**
- **un justificatif de déplacement professionnel, [à télécharger en cliquant ici](#).**

Pour le moment, nous ne sommes pas en capacité de communiquer sur les éventuelles mesures à venir.

Cordialement.

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] Livraison de produits alimentaires

De : Lucie Humbaire <lucie@amap-idf.org>

Pour : Pref COVID 91

Date : 17/03/2020 17:11

Bonjour Monsieur le préfet,

Nous sommes **le réseau des AMAP IdF**. Les producteurs doivent livrer des denrées alimentaires locales précommandées et les amapiens doivent venir chercher ces denrées alimentaires. En Ile de France, c'est plus de 350 groupe AMAPs et plus de 300 paysans qui sont concernés.

Les livraisons de produits alimentaires sont la plupart prévues en extérieur ou dans des salles communales avec un créneau bien défini auparavant.

Chaque AMAP et paysan ont mis en place des mesures de sécurité pour éviter tout contact entre les personnes. Les Amapiens prendront les denrées commandées sans rester sur place. Vous trouverez ci-joint le mail que nous avons déjà envoyé à tous notre réseau. Quelques minutes suffisent pour une personne pour récupérer son panier. Il n'y a pas de transaction d'argent. Des paniers seront portés au domicile des personnes fragiles par leur voisin.

Nous souhaiterions que les groupes AMAP et les paysans de la région qui s'engagent à respecter ces consignes, puissent **avoir l'autorisation préfectorale de maintenir les livraisons**, indispensables pour notre alimentation et continuer d'éviter de rejoindre des lieux très fréquentés, ce qui permettrait de freiner la propagation du virus Covid-19. Ceci aussi, pour éviter que les denrées produites localement ne se perdent. **Nous souhaitons que les personnes qui s'alimentent grâce à l'AMAP puissent se déplacer récupérer les denrées commandées.**

En vous remerciant pour votre compréhension,

Bien respectueusement,

Le réseau des AMAP Idf.

--

Lucie Humbaire

Chargée d'accompagnement paysans et installation agricole

Réseau Amap Ile-de-France

Mundo-M 47 avenue Pasteur 93100 Montreuil

Tél : 01 80 89 99 46 - 07 77 97 57 26

www.amap-idf.org

FLASH INFO COVID-19 : retrouvez les recommandations pour les AMAP ICI >>> http://www.amap-idf.org/covid-19_191.php